



Séance du Conseil municipal du jeudi 2 octobre 2025.

Liste des délibérations examinées.

N° de la délibération	Objet de la délibération	Décision du Conseil
2025-10-01	Non exercice droit de préemption sur immeubles sis Rue Saint Martin.	Adopté à l'unanimité des votants
2025-10-02	Non exercice droit de préemption sur immeuble sis 18 Route des Crêtes.	Adopté à l'unanimité des votants
2025-10-03	Non exercice droit de préemption sur immeubles sis Le Clos, Le Pré Haut et 5 Route de Courceboeufs.	Adopté à l'unanimité des votants
2025-10-04	Non exercice droit de préemption sur immeuble sis 14 Rue du Cornet.	Adopté à l'unanimité des votants
2025-10-05	Construction du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire : Approbation du plan de financement pour demande de subvention européenne.	Adopté à l'unanimité des votants
2025-10-06	Finances : Renouvellement de la convention de fourrière animale pour 2026.	Adopté à l'unanimité des votants
2025-10-07	Projet de requalification du bourg : Choix d'un scénario et autorisation de lancement d'une consultation d'une maîtrise d'œuvre.	Adopté à l'unanimité des votants

Liste mise en ligne le 10 octobre 2025 et
affichée le 10 octobre 2025.



Le Maire,
David CHOLLET